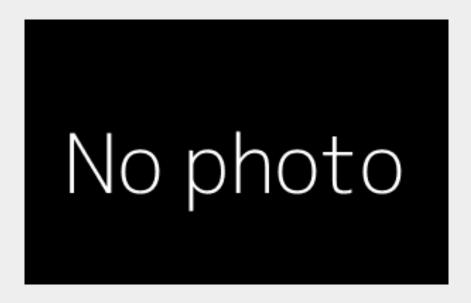


Option Margeride - Etape Saint-Préjet-d'Allier - Grandrieu



Gorges de l'Allier - Saint-Préjet-d'Allier





Engagez-vous dans la vallée de l'Ance pour entrer rapidement en Lozère. Découvrez Chambonle-Château, puis le point de vue sur la chaine du Devez, majestueuse, au nord-est. Pénétrez ainsi au coeur de la Margeride, à Grandrieu, village cerné par d'étroits ruisseaux, paisibles ou dévalant le sol granitique couvert de callune. Le Château du Fort dit aussi "de Rochefort"

La construction du château du Fort, situé à 2 km à vol d'oiseau au nord de Chambon-le-Château, débuta au xive siècle et s'acheva au xviiie siècle. Pas moins de sept maisons seigneuriales s'y succédèrent : de Chastels, de Beaumont, de Capellis, de Ponsonnailles, de Longeviale, de

Infos pratiques

Pratique: Randonnées

Durée : 4 h 45

Longueur: 18.8 km

Dénivelé positif: 752 m

Difficulté: Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Faune, Flore, Géologie, Point de vue,

Sommet

Lahondès, de Laborie. Suite aux décrets de la Constituante ordonnant la nationalisation et la vente des biens des émigrés, le vaste domaine qui environnait la bâtisse se trouva amputé des belles propriétés du Crouzet-Baston et de Sanhelongue, bâtisse qui elle-même, en ces temps troublés, connut dégradations et pillages. Au fil des ans et faute de moyens financiers suffisants, les propriétaires successifs ne purent intervenir contre « les injures du temps ». Pour autant, ce coin de campagne, dans le premier tiers du xixe siècle, ne manquait pas d'attraits.

général Auguste Chirac, natif du Chambon et ami proche des de Capellis alors propriétaires, le décrit ainsi : « Ce donjon dont le nom est très bien justifié par la solidité de sa position, assis qu'il est au milieu d'un riant bassin, bien abrité des mauvais vents par un coteau circulaire très élevé, ayec un joli moulin à ses pieds, de beaux

végétation et une distribution de cultures qui

font de ses dépendances un vaste et rustique Profil altimétrique

isepart glaint er getion Anstrune des plus representations que l'on peut ima commune de l'on peu





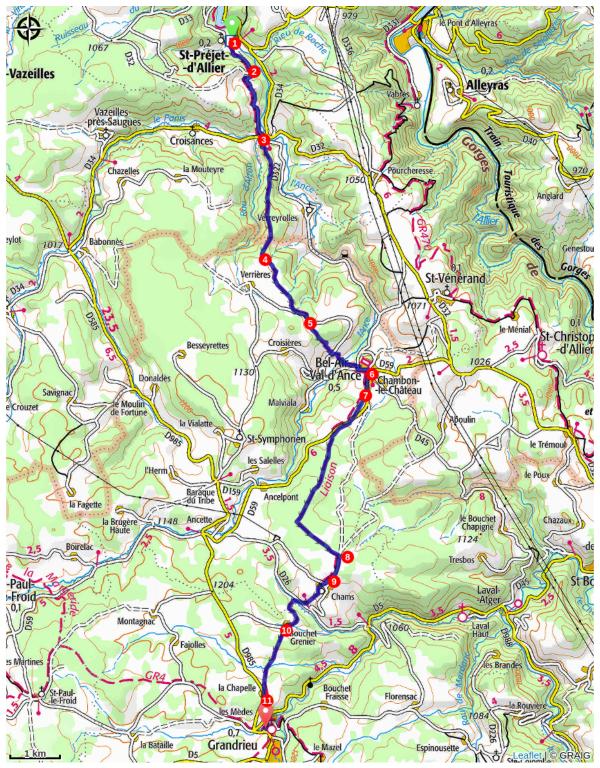
Altitude min 838 m Altitude max 1198 m

l'encointe du schâteau lui mâmer de ses pruntant une petite route en direction du sud ; dépendences rollenge capatiente par des piste qui pénètre en sous-bois. arbres sébullaires joir sopte pobin la voie de gauche pour conserver la direction. Après une sucession de brèves descentes et montées, la piste débouche sur la D 34, au lieu-dit la Romaine [> on quitte le département de la Haute-Loire pour entrer en Lozère]; traverser la route.

3. Emprunter en face la sente qui grimpe assez fortement dans le bois sur une centaine de mètres environ. La montée s'adoucit (être attentif au balisage), puis la piste devient plus marquée (ignorer la descente sur la gauche au hameau d'Arabit). Rester sur la piste en crête et atteindre un carrefour de chemins au lieu-dit le Tribe [> point de vue sur la vallée de l'Ance et le château du Fort]. Continuer dans le prolongement et atteindre un embranchement.

- 4. Prendre la piste à gauche à travers champs, avec la forêt sur la gauche. Environ 1,5 km plus loin, déboucher sur une route ; l'emprunter à gauche.
- 5. À l'amorce d'un virage, quitter la route pour un chemin sur la droite sur une centaine de mètres [> point de vue sur la vallée de l'Ance et Chambon-le-Château]. Plus loin, descendre par la route au hameau de Chèvre-Morte, puis descendre à gauche jusqu'à la rivière ; la franchir sur une passerelle. Remonter sur le versant opposé. Passer au moulin d'Anceval (ancien moulin de Chèvre-Morte). Le chemin débouche ensuite sur la D 322 ; la suivre à droite pour entrer dans Chambon-le-Château. Passer devant l'église et atteindre, à droite, la place du village.
- 6. Du monument au morts, au centre de la place, emprunter à droite la D 59 en direction de Grandrieu ; la suivre sur environ 300 m, puis bifurquer à droite dans le chemin du Réservoir, juste avant la station service. Plus loin, tourner à gauche dans la rue des Pavillons et retrouver la route de Grandrieu ; la traverser.
- 7. S'engager dans le chemin en face ; bordé d'arbres en son début, il évolue ensuite à travers champs, puis en lisière de forêt.
- 8. À un croisement, au lieu-dit les Besagous, poursuivre en face. Le chemin, entre pâturages et sous-bois, s'oriente progressivement plein sud et débouche à un croisement marqué d'un calvaire. Continuer en face [> point de vue sur les monts du Velay, la Margeride, la vallée du Grandrieu et le village de Grandrieu], on
 - découvre Chams par le haut.
- 9. À l'entrée du village, prendre la rue à droite. Au bout, aller encore à droite et atteindre une placette sur la gauche. La traverser en s'engager dans la rue au fond à droite; elle vire rapidement à gauche. Dans le prolongement, poursuivre sur la piste d'exploitation agricole. Déboucher sur une route (D 26); la traverser et descendre vers un ruisseau. Remonter sur le versant opposé jusqu'au Bouchet Grenier.
- 10. Parvenu au bout du hameau, on aperçoit, en pente prononcée, en face, le chemin bien marqué à emprunter. D'abord montant, il redescend pour franchir sur un pont le ruisseau de Mas Imbert avant de remonter à la Chapelle. Emprunter à gauche la D 985 sur environ 150 m.
- 11. S'engager à gauche dans la sente qui amène face à un garage automobile en bordure de la D 5 que l'on traverse pour parvenir à Grandrieu.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



A Recommandations

le GR® 470 est un itinéraire de moyenne montagne, d'une altitude comprise entre 450 et 1500 m. Le tracé ne présente aucune difficulté majeure, mais il convient d'être convenablement équipé (chaussures de randonnée, vêtements chauds, habits de pluies, trousse de premiers secours...) pensez à consulter la météo avant de partir (32 50) ou www.meteofrance.com en cas de traversée de pacage, merci de veillez à bien refermer les clôtures

Comment venir?

Transports

Accès par la gare SNCF de Monistrol-d'Allier (à 9km)

Accès routier

Saint-Préjet-d'Allier, à 36 km au sud-ouest du Puy-en-Velay par les D 589 et D 332

Parking conseillé

Parking de la mairie